

Directives

Al-Anon

L'expérience partagée de membres Al-Anon et Alateen

Former un Groupe Alateen

FG-19

Former un groupe Alateen est un engagement spirituel. Il faut du temps, du dévouement, le soutien d'un ou plusieurs groupes Al-Anon et de la patience. Afin d'utiliser le nom Alateen, le groupe doit avoir des Guides de groupe Alateen qui ont suivi la procédure et satisfont aux exigences de leur Circonscription. De plus, la réunion Alateen doit être inscrite conformément à la procédure Alateen de votre Circonscription avant la première réunion. Contactez votre Représentant de District, votre Coordonnateur Alateen ou la personne chargée de la procédure Alateen de la Circonscription pour vous informer sur les consignes de sécurité et de comportement de la Circonscription, ainsi que sur la procédure de distribution et de traitement des formulaires Alateen. Votre Représentant de Groupe (RG) peut vous procurer les coordonnées de ces serviteurs de confiance ou bien vous pouvez communiquer avec le BSM.

Qui peut former une réunion Alateen?

Un groupe Alateen peut être formé à la suggestion de professionnels, du personnel scolaire, de membres AA, de membres Al-Anon, ou des adolescents eux-mêmes. Toutefois, des membres Al-Anon engagés dans le service Alateen ayant suivi la procédure de qualification Alateen de la Circonscription, sont indispensables pour inscrire un groupe Alateen. Chaque groupe Alateen requiert un ou plusieurs Guides de groupe Alateen ayant récemment suivi la procédure de qualification Alateen de leur Circonscription. Les groupes Al-Anon qui sont déjà solidement établis peuvent aider les plus jeunes membres d'Al-Anon en formant un groupe Alateen.

Par où commencer?

Voici l'essentiel pour former un groupe Alateen. Il est possible que votre Circonscription ait des exigences supplémentaires et que l'ordre dans lequel elles doivent être appliquées varie.

- Contactez un ou plusieurs groupes Al-Anon pour appuyer le groupe Alateen. L'expérience a démontré que les groupes Alateen qui se réunissent à la même heure et au même endroit que les groupes Al-Anon et AA ont plus de succès, sont plus en sécurité, et que les problèmes de transport pour les membres Alateen ne sont pas aussi fréquents. Les groupes Al-Anon peuvent également appuyer les groupes Alateen en encourageant les membres à s'engager dans le service comme Guides de groupe Alateen qualifiés de leur Circonscription sur une base régulière ou comme suppléant.
- Décidez du lieu où se tiendra la réunion (tel qu'une école, un centre récréatif, un hôpital, un établissement religieux ou tout autre endroit public), de même qu'un jour et une heure de réunion.
- Choisissez un nom adapté au groupe. Le nom devrait être informatif et attractif pour les nouveaux venus. Voir le paragraphe intitulé : « Quel nom devons-nous choisir? »

- Contactez le Coordonnateur ou la personne chargée de la procédure Alateen de la Circonscription pour obtenir un formulaire d'inscription/de mise à jour (FGR-3), le formulaire destiné aux membres Al-Anon engagés dans le service Alateen et tout autre formulaire.
- Complétez la procédure de qualification pour les membres Al-Anon engagés dans le service Alateen ainsi que la procédure d'inscription pour le groupe Alateen AVANT la première réunion.
- Contactez le Coordonnateur Alateen de la Circonscription concernant la formation des Guides de groupe Alateen.
- Suivez la procédure Alateen de la Circonscription afin que le nom du groupe soit ajouté aux annuaires du district, de la Circonscription, des Services d'Information Al-Anon ainsi que sur les sites Web.

Quels types de réunions Alateen existe-t-il?

Réunions fermées : Toutes les réunions Alateen sont des réunions fermées; habituellement, seuls les membres Alateen et les Guides de groupe Alateen qui y sont affiliés (ou qui participent en tant que suppléants) y assistent. Des serviteurs de confiance du district ou de la Circonscription peuvent quelquefois y assister comme ressource pour le groupe en suivant les consignes et les procédures Alateen de la Circonscription. Après avoir sollicité la permission du groupe Alateen, les membres susceptibles de devenir Guides de groupe Alateen peuvent rendre visite à ces groupes après avoir suivi la procédure de qualification en tant que membre Al-Anon engagé dans le service Alateen. Les groupes Alateen peuvent à l'occasion tenir des réunions ouvertes pour célébrer l'anniversaire du groupe ou renseigner d'autres personnes sur Alateen.

Réunions à accès limité : Elles se tiennent dans des endroits où la plupart des membres n'ont pas accès (tels que dans les écoles ou les foyers de groupe). Les Guides de groupe Alateen qui assistent aux réunions à accès limité doivent également s'être conformés à la procédure de qualification Alateen de

la Circonscription ainsi qu'aux consignes de l'établissement. De plus amples informations sur les réunions en milieu scolaire sont disponibles dans la directive : *Réunions en milieu scolaire* (FG-5) et dans le dépliant *Renseignements destinés aux éducateurs : Les réunions Alateen dans les écoles* (FS-64).

Quel nom devons-nous choisir?

La plupart des groupes choisissent un nom incluant celui de la ville ou du quartier, le jour ou l'heure de la réunion, le sujet de la réunion ou un slogan de notre programme suivi du nom « Alateen ». Le nom d'une réunion ne devrait pas suggérer une affiliation quelconque avec un autre programme en douze étapes, un groupe d'aide individuelle, une entreprise commerciale, un groupe religieux, ou autre entreprise de l'extérieur. Le nom du groupe devrait être attractif ou informatif et attirer d'éventuels nouveaux membres. Tous les groupes Alateen, y compris ceux qui abaissent la limite d'âge, sont inscrits en tant que groupes « Alateen ».

Des exemples de noms de groupes Alateen sont les suivants :

- Alateen du vendredi soir
- Les voies du rétablissement Alateen
- Alateen, le courage d'être moi
- Alateen de Laval

Qui peut parrainer une réunion Alateen?

Les groupes Alateen requièrent des Guides de groupe qui sont qualifiés en tant que membres Al-Anon engagés dans le service Alateen et qui ont suivi la procédure de qualification Alateen de leur Circonscription.

Les membres Al-Anon qui sont également des membres AA et qui adhèrent aux exigences de leur Circonscription et aux consignes d'inscription des groupes Alateen peuvent parrainer un groupe Alateen compte tenu de leur appartenance à Al-Anon. Si vous souhaitez obtenir d'autres informations, veuillez consulter les exigences Alateen de votre Circonscription. L'anonymat concernant d'autres programmes est conservé lors des réunions Alateen tout comme il le serait dans n'importe quel groupe Al-Anon.

Les parents qui ont récemment complété la procédure de qualification Alateen de la Circonscription peuvent servir en tant que Guides de groupe Alateen; toutefois, lorsque cela est possible, il est préférable que le Guide ne soit le parent d'aucun des membres Alateen du groupe.

Comment trouve-t-on des Guides de groupe Alateen?

Demandez aux groupes Al-Anon des environs s'ils seraient disposés à appuyer le groupe en fournissant des Guides. Contactez votre Représentant de District et votre Coordonnateur Alateen de la Circonscription pour obtenir de l'assistance et des informations concernant les exigences Alateen de la Circonscription et la formation des Guides de groupe Alateen. S'il y a d'autres groupes Alateen dans les environs, demandez aux Guides et aux membres Alateen de ces groupes s'ils seraient disposés à témoigner sur le sujet du parrainage des groupes Alateen au cours de réunions ou événements Al-Anon.

Comment inscrivons-nous notre groupe?

Contactez le Représentant de District, le Coordonnateur Alateen, ou la personne chargée de la procédure Alateen de votre Circonscription, afin d'obtenir des informations relatives au formulaire de mise à jour/changements pour les groupes Alateen. Remplissez-le et envoyez-le selon la procédure Alateen de votre Circonscription. Tous les membres qui occupent des fonctions de service figurant sur le formulaire (l'adresse postale courante, les personnes contact et les Guides de groupe Alateen) doivent avoir complété la procédure de qualification Alateen de leur Circonscription dans laquelle ils résident et servent.

Que pouvons-nous espérer de notre district, Service d'Information Al-Anon (SIA) et Circonscription?

- Le district, le SIA et la Circonscription peuvent aider à identifier les Guides de groupe Alateen qui sont éligibles.
- Les districts, SIA et Circonscriptions peuvent aider à localiser des membres Al-Anon qualifiés qui sont engagés dans le service Alateen pour servir en tant que Guide de groupe suppléant lorsque le ou les Guides réguliers du groupe ne sont pas disponibles.
- Les districts peuvent assister le groupe en leur procurant de la documentation pour débiter.
- Si un problème survient, le Représentant de District et/ou le Coordonnateur Alateen de la Circonscription peuvent être consultés. Inviter ces serveurs de confiance à votre réunion une ou deux fois par année pour rester en contact est également une bonne idée.
- Les Circonscriptions fournissent des informations au sujet des ateliers et forment les membres Al-Anon engagés dans le service Alateen.
- Les districts, les SIA et les Circonscriptions peuvent publier un annuaire et/ou afficher une liste des réunions sur un site Web.

Que pouvons-nous attendre du Bureau des Services Mondiaux (BSM)?

L'inscription au BSM assure un lien avec la fraternité mondiale Al-Anon. Seuls les groupes inscrits au BSM peuvent utiliser le nom Alateen. La ligne d'appels sans frais du BSM dirige les personnes qui téléphonent vers votre groupe.

Les groupes Alateen reçoivent* :

- Les nouveaux groupes reçoivent gratuitement un étui Alateen pour le groupe. Celui-ci renferme une variété d'informations, des suggestions pour les sujets de discussion, une formule type de réunion, des informations pour les Guides de groupe Alateen, des aperçus de la documentation Alateen et du matériel de service tels que *Les Groupes Al-Anon et Alateen à l'œuvre* (FP-24);
- un exemplaire gratuit du *Manuel de Service Al-Anon/Alateen* (FP-24/27) et autres outils de service;
- la publication trimestrielle en anglais *Alateen Talk* accompagnée des formulaires pour envoyer les témoignages en anglais;

- toutes les correspondances envoyées aux groupes Al-Anon, y compris *Le lien*, le bulletin électronique Group e-News et la lettre d'appel;
- un formulaire annuel de mise à jour envoyé dans le but de maintenir courantes les informations relatives à votre groupe;
- l'accès aux informations et aux publications affichées sur le site Web Al-Anon/Alateen pour les membres.

*Toutes les correspondances sont envoyées à l'adresse postale courante figurant sur le formulaire d'inscription/de mise à jour du groupe Alateen. Le bulletin Group e-News est envoyé au membre qui est l'adresse postale courante du groupe. Les étuis pour les nouveaux groupes sont envoyés au moment de l'inscription, six mois plus tard, puis à la date du premier anniversaire du groupe.

Comment pouvons-nous attirer de nouveaux membres?

- Utilisez la structure de service (Circonscription/district/SIA) autant que possible. Annoncez votre groupe dans votre district, aux réunions du service d'information Al-Anon et à toute autre activité locale, telle que les anniversaires.
- Demandez aux groupes Al-Anon et AA locaux d'annoncer la formation de votre groupe et d'emmener leurs enfants. Cela aide si le groupe Alateen a un prospectus avec le nom du groupe, le lieu et l'heure de la réunion, le prénom et le numéro de téléphone d'un Guide de groupe Alateen comme personne contact pour obtenir des informations.
- Demandez l'assistance des Coordonnateurs des communications avec le public de votre Circonscription/district/SIA.
- Faites publier la réunion dans le journal local. Plusieurs journaux offrent ce service gratuitement dans les colonnes des événements locaux.
- Fournissez les informations relatives à la réunion aux établissements scolaires locaux. Demandez de l'aide à un groupe Al-Anon pour contacter les conseillers d'assistance spéciale de l'école.

Rappel – Le comportement des membres Alateen aux réunions, congrès, rassemblements, assemblées, etc. peut attirer d'éventuels membres ou leur famille ou les décourager de revenir.

Autres Directives pour les groupes Alateen

Directives de sécurité Alateen (FG-34)

Pour les membres Al-Anon/Alateen intéressés à donner leur témoignage (FG-1)

Faisons un inventaire de groupe (FG-8a et FG-8b)

Réunions Alateen en milieu scolaire (FG-5)

Le groupe Alateen est le cœur du programme Alateen!